



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accès des locaux

Question écrite n° 70510

Texte de la question

M. Albert Facon appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur la fréquente absence d'aménagement des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite. En effet, en dépit des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, nombreux sont les locaux publics, institutionnels mais également commerciaux ne respectant pas les règles d'accessibilité ; ce manquement prive nombre de nos concitoyens de leur liberté et induit une exclusion inacceptable. Il souhaiterait savoir si des mesures seront prises, notamment dans le cadre de la réforme de la loi du 13 juillet 1975 annoncée lors du dernier Conseil national consultatif des personnes handicapées, pour pallier l'important retard de la France dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Albert Facon](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (14^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70510

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7201